



Modalités de prise en charge de votre formation



VOUS COTISEZ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE L'URSSAF

Conditions de prise en charge

- ✓ Vous êtes chef d'entreprise, conjoint-collaborateur ou associé d'une SNC.
- ✓ Vous n'avez pas épuisé votre crédit à la formation.
- ✓ Vous n'êtes pas inscrit au Répertoire des Métiers.
- ✓ Vous dépendez de l'Agefice.

Documents à envoyer au Centre National de Formation des Buralistes impérativement au plus tard 15 jours avant la formation

- 📄 Votre devis **signé par le stagiaire**.
- 📄 La «Demande préalable de financement d'une action de formation» (Agefice) complétée et **signée par le stagiaire** (voir exemple ci-joint).
- 📄 Un RIB Pro pour votre remboursement par l'Agefice
- 📄 Une copie de votre attestation CFP (contribution au FAF) **datée de 2024** pour l'activité 2023 mentionnant l'Agefice. Celle-ci est délivrée par l'URSSAF, à télécharger sur le site www.urssaf.fr
- 📄 Une copie de votre pièce d'identité **lisible et en cours de validité** (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport)

Information complémentaire

Pour 2024, les plafonds de prise en charge de l'Agefice sont fixés à **35 € de l'heure**, soit **245 € pour 7 heures de formation**.
Informations disponibles sur le site de l'Agefice : www.communication-agefice.fr



VOUS COTISEZ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUPRÈS D'UN AUTRE ORGANISME

Pas de prise en charge possible par l'Agefice si :

- ✗ vous cotisez auprès du FIF-PL
- ✗ vous cotisez auprès de la MSA
- ✗ vous êtes immatriculé au Répertoire des Métiers (exemple : vous êtes artisan et votre activité principale est «boulangerie»)
- ✗ vous cotisez auprès d'un autre organisme

Pour obtenir votre remboursement

Nous vous conseillons de vous renseigner pour savoir auprès de quel organisme vous cotisez.

Vous devrez faire les démarches administratives auprès de l'organisme compétent avant la date de formation.

Formation Buralistes tient à votre disposition les documents nécessaires à la constitution de votre dossier.



Comment compléter votre demande préalable ci-jointe ?

PENSEZ À BIEN COMPLÉTER LES CHAMPS INDIQUÉS EN JAUNE

AGEFICE ACCOMPAGNER GÉRER FINANCER www.agefice.fr

DEMANDE PRÉALABLE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

1. POINT D'ACCUEIL (EN CHARGE DE LA CONSTITUTION ET DU SUIVI DE LA DEMANDE)

N° de Point d'accueil _____

Nom du Point d'accueil _____

Interlocuteur _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____ Mail _____

Tél. _____

À compléter en autant d'exemplaires que de participants.

① L'ensemble des procédures, critères, plafonds financiers et pièces à joindre sont consultables sur le site de l'AGEFICE (www.agefice.fr).

② L'ensemble des champs ci-dessous doivent être renseignés. Dans le cas contraire, la demande ne pourra être examinée.

③ Les demandeurs sont informés que l'AGEFICE est amenée à effectuer des contrôles de la qualité (sur pièces ou sur site) et de la réalité effective de la formation auprès de l'organisme de formation, de l'entreprise et des bénéficiaires et se réserve le droit de suspendre les paiements en cas de non-conformité.

2. ENTREPRISE

Nom de l'entreprise _____

Nom commercial _____ N° SIRET _____

Code APE (NAF) _____ Forme juridique¹ _____

Activité principale exercée _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____

3. PARTICIPANT À LA FORMATION²

M. Mme / Nom _____ Prénom _____

Nom de naissance _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

N° de Sécurité Sociale _____ Mail _____

Tél. _____

Niveau du dernier diplôme obtenu³ Moins d'1 an Entre 1 et 3 ans Entre 4 et 10 ans Plus de 10 ans

Dirigeant d'entreprise depuis Moins d'1 an Entre 1 et 3 ans Entre 4 et 10 ans Plus de 10 ans

4. ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale _____ N° SIRET _____

N° de déclaration d'activité _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____

Responsable _____ Prénom _____

M. Mme / Nom _____ Mail _____

Tél. _____

Contact _____ Prénom _____

M. Mme / Nom _____ Mail _____

Tél. _____

1 Entreprise individuelle / EI / EIRL / SARL / microentreprise / SAS / SASU / SA / ...

2 Etablir autant d'exemplaires que de participants

3 Bac+5 / Sup. à la maîtrise / Bac+3 : Licence ou maîtrise / Bac+2 : BTS-DUT-DEUG / Bac-Bac pro-BT-BP / BEP-CAP / Fin de scolarité obligatoire

**ORIGINAL
COMPLÉTÉ
À RETOURNER
AVANT LA
FORMATION**

Respecter les critères de procédure, qui concernent :
- la production à l'occasion de cette demande. Celle-ci doit être envoyée sur www.agefice.fr afin que ce dernier s'assure de sa réception électronique au siège de l'AGEFICE 15 jours avant le début de la formation (cette dernière).
- les services de l'AGEFICE, avec le cas échéant, demande de renseignements supplémentaires.
- les délais indispensables à la mise en paiement, lorsque la demande est effectuée dans les quatre (4) mois qui suivent la fin de la formation.

En cas de financement, le respect des délais de traitement et de versement efficace et effectif des fonds au titre du financement est de votre responsabilité.

Le remboursement se fait sur frais réels selon les modalités des accords de financement sont notifiés au regard des conditions de droit de dénoncer ces accords s'il s'avère que les accords de financement ne sont pas conformes à la demande de financement d'action de formation de l'AGEFICE des documents qui lui sont remis par l'organisme de formation.

Le montant définitif ne sera pris en compte.

remboursement de sa ou ses action(s) de formation.

Fait à _____ le _____

Nom prénom et signature du demandeur _____

Nom, prénom, qualité au sein de l'organisme de formation et signature du représentant de l'organisme de formation (exigée uniquement en cas de mandat)

En cas de mandat, ces signatures valent bon pour mandat et bon pour acceptation de mandat

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, elles sont nécessaires à l'enregistrement et aux traitements de vos demandes par l'AGEFICE. Conformément aux articles 38 à 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : l'AGEFICE, 16 avenue de Friedland - 75008 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Centre National
de **Formation**
des **Buralistes**

23-25, rue Chaptal
75009 Paris
01 53 21 10 30
contact@formationburalistes.fr
www.formationburalistes.fr



MAISON DES
BURALISTES

Qualiopi

processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante:
Actions de formation



Téléchargez votre attestation de contribution à la formation professionnelle (CFP)

RENDEZ-VOUS SUR WWW.URSSAF.FR

- 1** Connectez vous en remplissant le formulaire.
Si vous n'avez pas votre identifiant ou votre mot de passe, nous vous invitons à contacter votre comptable qui les a sûrement.
- 2** Cliquez sur Documents & Démarches.

- 3** Cliquez sur Télécharger une attestation :
votre attestation CFP 2024 est disponible dans le tableau.
Si ce n'est pas le cas, cliquez sur
> «Demander une attestation»,
> choisir «Attestation CFP»
> puis «Valider».

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Connectez-vous à votre espace

Tous les champs sont obligatoires.

Siret / Identifiant :

Mot de passe :

Mot de passe oublié ?

Je me connecte →

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Rechercher [OK]

Cotisations & Paiements | **Documents & Démarches** | Gérer le compte | Messagerie

Documents & démarches
Télécharger une attestation
Demander un délai de paiement
Demander une remise de majoration de retard
Historique des démarches
Travailler à l'étranger

Embaucher un salarié
Poser une question sur la déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

Attestations

- Demander une attestation
- Documents à télécharger

Demander une attestation

[dropdown] [VALIDER]

Documents à télécharger

Date de la demande	Type	Fin de validité	Document
02/01/2023	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation
14/12/2022	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation
03/08/2022	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation
17/12/2021	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation
30/10/2020	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation
14/09/2020	Attestation de CFP		Télécharger l'attestation



Modèle d'attestation de contribution à la formation professionnelle

PENSEZ À BIEN VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOTRE ATTESTATION AVANT DE NOUS LA RETOURNER

 Au service de notre protection sociale	ATTESTATION DE VERSEMENT CHEF D'ENTREPRISE - CONTRIBUTION AU FAF
Urssaf TSA	, le 3 Janvier 2024
Nous contacter Tél. : 3698 Courriel : urssaf.fr	
Références N° Sécurité Sociale <i>Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance</i> N° SIRET N° TI Page 1/1	
CODE NAF	Monsieur,
CODE DE SÉCURITÉ La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html	J'accuse réception de votre versement relatif à la contribution au Fonds d'assurance formation (FAF) de 110 euros, due au titre de votre activité de l'année 2023. Cette attestation vous est délivrée pour permettre de justifier du droit à la formation auprès de : Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprises (AGEFICE) 16 avenue de Friedland - 75008 Paris - Site internet : www.agefice.fr Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers. Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.
	Le Directeur, 

